

Congrès de Bonn - Atelier 4

Compte rendu de l'atelier 4 du congrès de Bonn, 12-15 septembre 2013

« Science, technologie et pratique de l'entreprise – coopération innovante transnationale, à partir de réalisations concrètes – le rôle des AFAs et des comités de jumelage franco-allemands comme médiateurs »

Contenu :

Avec pour sujet « *Science, technologie et pratique de l'entreprise – coopération innovante transnationale à partir de réalisations concrètes – le rôle des AFAs et des comités de jumelage franco-allemands comme médiateurs* » l'atelier a examiné la problématique de la coopération franco-allemande dans les domaines ci-dessus (en particulier la science et l'économie) pour aboutir à des solutions concrètes possibles impliquant les AFAs et comités de jumelage franco-allemands. Les contributions des participants à la discussion furent très riches si bien qu'au terme de la discussion un projet concret a pu être mis sur pied pour répondre au besoin en personnel qualifié français ou allemand dans les entreprises allemandes et françaises. Il serait souhaitable de connaître le développement de ce projet lors du congrès de 2014.

Déroulement :

1. introduction et présentation des conférenciers
2. statu quo et attentes des participants
3. exposés de deux conférenciers et questions
4. travail de groupe
5. échange de résultats en réunion plénière
6. prolongements / un projet concret

Contenus :

Après une rapide introduction et la présentation par Birgit Burgaud, membre du C.A. de la FAFA, des intervenants, Hans-Werner Bussmann, consul général d'Allemagne à Bordeaux, résuma la situation actuelle de la coopération économique des deux pays. Il insista entre autres sur des initiatives déjà existantes comme, par exemple, la *Conférence sur le système allemand par alternance* du 5 octobre 2013, le *Forum allemand pour l'Emploi dans la région PACA* à Avignon du 9 octobre 2013, le *15^{ème} Forum franco-allemand de l'Université et de la Recherche à Strasbourg* des 22 et 23 novembre 2013 ainsi que la *Chambre de Commerce franco-allemande* de Sarrebrück.

Les participants attendaient qu'on évoque principalement les trois idées suivantes :

- À partir de la situation actuelle du chômage en Europe comment se fait-il que la France occupe une position économique comparativement moindre avec un potentiel équivalent ?
- Comment la jeunesse peut-elle profiter de contacts économiques, des AFAs et des comités de jumelage ?

- Quel rôle revient aux AFAs et comités de jumelage dans cette perspective ?

Les deux exposés d'intervenants du monde économique ont apporté des éclairages sur les structures de leurs entreprises qui sont actives sur le plan bi-national et ont développé une coopération durable entre la France et l'Allemagne :

- Martin Böhne, secrétaire général et RH de la s.a.r.l. *BUYIN*, une entreprise commune de Deutsche Telekom et d'Orange (anciennement France Télécom) et
- Christophe Bruneau de la s.a.r.l. *AES (Aerospace embedded solutions)*, une entreprise qui a son siège à Munich et développe des technologies et des logiciels pour les transports aériens et dans l'espace.

Les deux exposés ont attesté du succès du travail de coopération entre la France et l'Allemagne sur le plan économique. Toutefois on peut déduire des questions qui ont suivi que les entreprises qui achètent les services dont elles ont besoin, ne profitent que peu, sinon pas du tout, de l'existence des AFAs et des comités de jumelage. Il y aurait pourtant des possibilités de susciter l'intérêt de la branche économique si les AFAs et les comités de jumelage pouvaient s'associer pour être des médiateurs en matière de ressources humaines. La question centrale fut : comment peut-on à partir du réseau existant construire quelque chose qui aboutisse à une situation satisfaisante pour toutes les parties : économie, demandeurs d'emploi, AFAs et comités de jumelage ?

Pendant la phase de travail en groupes séparés les participants se sont répartis selon deux problématiques. Pendant que le premier groupe réfléchissait sur les « *diplômes, reconnaissance, équivalence des formations et formation continue* », le second étudiait « *la mise en réseau des firmes bi-nationales pour le recrutement des personnels spécialisés et le suivi des compétences intellectuelles* ».

En conclusion le premier groupe arriva au constat suivant : il y a déjà des efforts de la part des AFAs et des comités de jumelage pour, par exemple, transmettre dans le cadre de stages, des informations générales et des informations sur les hébergements ; pourtant on pourrait améliorer la situation déjà existante et par exemple mobiliser des canaux politiques en matière d'équivalence de reconnaissance des références.

Pour le second groupe, la nécessité de centraliser les informations sur les personnels impliquait que les AFAs et comités de jumelage pourraient jouer ce rôle. Ces derniers devraient s'appuyer sur les réseaux existants et être organisés pour fonctionner de manière automatique et permanente, dans la mesure où le cadre d'une activité bénévole le permet. Par rapport aux compétences nécessaires les AFAs et comités de jumelage pourraient également jouer un rôle important en proposant des ateliers et des formations continues dans ces domaines.

Là-dessus un projet concret a été mis en place compatible avec l'activité bénévole des AFAs. Il devrait comporter les étapes suivantes :

1. communiquer et échanger les demandes d'emploi allemandes ou françaises dans l'un et l'autre pays (en collaboration avec les participants au séminaire pour jeunes de 2013 et après consultation des entreprises)

2. mettre en relation les entreprises avec des candidats éventuels (ici les AFAs et comités de jumelage pourraient jouer un rôle de médiateur)
3. établir un réseau voire élargir le réseau déjà existant (en réfléchissant à la question de savoir comment cela peut être automatisé et installé durablement pour que les demandes à venir puissent être traitées dans un cadre bénévole).

Harald Weber, rapporteur du séminaire des jeunes, s'est déclaré prêt à mettre en place le projet, en ébaucher la stratégie et l'accompagner jusqu'à son terme comme modèle de projet. Birgit Burgaud et le Dr. Bernd Kramer de la DFGWT lui ont spontanément apporté leur soutien.

Ce projet, programmé pour une première année, pourrait susciter un grand intérêt du point de vue économique.

L'information sur l'avancée de ce projet pourrait figurer sur les pages d'accueil des sites de la VDFG et de la FAFA et au programme du prochain congrès. En effet, beaucoup de sujets de discussion restant en suspens, il faudrait pouvoir conserver les thèmes de la science et de l'économie pour un atelier du prochain congrès.

Par Antoine Clément et Michaela Drost